

Un badge pour les réfugiés

ASILE La mesure du ministre de l'Intérieur a suscité de nombreuses réactions

- Jan Jambon
« encourage vivement »
les demandeurs d'asile
à porter un badge.
- Pour faciliter
les contrôles de police.

Le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, a proposé mardi que les demandeurs d'asile se munissent d'un badge pour faciliter les contrôles policiers. « Cela facilitera l'identification quand celle-ci est requise, notamment lors des contrôles de police », a indiqué le ministre sur la RTBF et la VRT. « Souvent, ces gens viennent en Belgique sans le moindre document. Le but ici, c'est de leur permettre de s'identifier facilement. » Sur les radios, le ministre s'est défendu d'introduire une mesure stigmatisante : « Ce n'est absolument pas le cas. Moi aussi, quand je vais visiter une entreprise, on me donne un badge. » Le ministre précisait aussi que le port du badge ne serait pas obligatoire. « Mais nous exhortons les demandeurs d'asile à la porter. Cela facilitera grandement la vie de ceux qui l'auront, et le travail des autorités, qui gagneront du temps lors des contrôles. »

Mais très vite, ses propos ont suscité des réactions. Sur les réseaux sociaux, l'affaire a pris de l'ampleur, les références au traitement réservé aux Juifs pendant

la guerre étant largement mis en avant. Des associations telles qu'Amnesty international (lire ci-dessous) également ont commencé à réagir. Le grief principal étant la stigmatisation des réfugiés.

Le cabinet du ministre est toutefois rapidement intervenu pour préciser le propos. « On ne va pas demander aux demandeurs d'asile de porter un badge autour du cou, ou de l'afficher en permanence », indiquait Anne-Laure Mouligneaux, porte-parole du ministre en fin de matinée. « Ce que nous voulons faire, c'est faciliter la vie des demandeurs d'asile et de la police lors des contrôles, que les demandeurs d'asile peuvent subir comme tout citoyen. Actuellement, quand un demandeur

d'asile introduit sa demande, il reçoit un document sous forme d'une feuille de papier avec son nom. Mais lors des contrôles, rien ne prouve que la personne qui détient le papier est bien celle dont le nom figure sur le document car il s'agit d'une photocopie sur laquelle la photo n'est pas très lisible. Cela complique donc le contrôle. »

Pour Anne-Laure Mouligneaux, cette mesure évitera donc aux demandeurs d'asile en règle d'être emmenés au poste de police aux fins de contrôles, puisque la photo attestera de leur identité. Pour le cabinet de l'Intérieur, il n'y a donc pas lieu de

s'alarmer. Le terme « badge » n'a-t-il pas alimenté la polémique ?

« Nous voulons faciliter la vie des demandeurs d'asile et de la police lors des contrôles » PORTE-PAROLE DE JAMBON

N'aurait-il pas fallu parler de document d'identité ? « Au sens légal, ce n'est pas une carte d'identité, il est donc plus juste de parler de badge », conclut la porte-parole du ministre de l'Intérieur.

Le port recommandé du badge fait partie d'un train de mesures que le ministre de l'Intérieur met en place. Les autorités vont également renforcer le contrôle des centres d'accueil, qui portera sur les visiteurs. Ils devront s'enregistrer sur une liste à laquelle la police aura accès.

Jan Jambon prévoit aussi de renforcer la communication entre les polices locales et fédérale. « Il y aura une analyse détaillée du profil de chaque demandeur d'asile à Bruxelles, les résultats seront transmis aux com-

munes. » Le ministre prévoit également que la police fédérale pourra venir en renfort dans les centres en cas de besoin. « Mais il n'y aura pas de régime d'exception. Les règles seront les mêmes que dans n'importe quel lieu privé. Une maison par exemple », a conclu Jan Jambon. ■

BERNARD DEMONTY

DANS LA MAJORITÉ**Un badge ?
Quel badge ?**

Un badge ? Quel badge ? Il ne se passe rien, les partis de la majorité n'ont rien à craindre. La proposition de Jan Jambon, ministre de l'Intérieur, de munir chaque réfugié inscrit dans un centre d'accueil d'un badge d'identification avec photo, nom et adresse du centre d'asile, fait s'indigner la Ligue des droits de l'homme, Amnesty, le Cire (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers) et tout ce qui compte dans le milieu associatif et des ONG ? Qu'à cela ne tienne. Les parte-

naires de la suédoise font bloc. Le MR ne cille pas. La déferlante de réactions outrées n'a pas d'effet sur la Toison d'or, siège du parti libéral-réformateur. Gagné peut-être par un certain scepticisme dès potron-minet, lorsque Jan Jambon relançait tout de go son idée du badge à la RTBF, Olivier Chastel a dû pousser un « ouf » de soulagement plus tard en matinée, lorsque le même ministre N-VA précisait que non, il ne s'agissait pas vraiment d'un badge, non, il n'était pas question de contraindre les réfugiés à porter quoi que ce soit de ce genre autour du cou, et que oui, tout cela c'était en fait pour leur bien, par exemple en cas d'interpellation par la police en dehors des centres d'accueil lorsque,

grâce aux informations consignées dans cette pièce d'identité d'un nouveau type, ils pourraient clarifier leur situation sans délai et repartir sans être inquiétés. Côté bleu, la « courbe rentrante » de Jan Jambon ramenait la sérénité. La suédoise reste unie. Cela d'autant que la N-VA a répandu rapidement et unanimement un discours rassurant mardi matin de tous côtés ; de Jan Jambon à la présidence du parti en passant par Theo Francken, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, où l'on explique que le but de l'opération est bien de faciliter la vie des réfugiés, en leur fournissant en somme une carte d'identité avant l'heure. La suédoise passe le cap.

DAVID COPPI

l'opposition « Un discours toujours plus stigmatisant »

Au sein des partis de l'opposition, les réactions ne se sont pas fait attendre pour dénoncer la volonté du ministre de l'Intérieur de vouloir imposer le port d'un badge par les demandeurs d'asile.

« Le ministre Jambon a expliqué qu'il proposait ce badge car les documents d'identité actuels des demandeurs d'asile ne disposaient pas de photo, s'étonne le Parti Socialiste. Or le document actuellement remis par l'Office des étrangers au moment de la demande d'asile comporte déjà une photo : quelle est alors la nécessité de le remplacer par un "badge" ? Cette mesure ne permet de répondre à aucun problème pratique : le ministre Jambon part du constat que les réfugiés constituent une menace et tient un discours toujours plus musclé et stigmatisant qui n'apporte aucune solution sur le terrain. »

Le CDH souhaite vraiment autre chose. « Nous attendons autre chose comme proposition d'un ministre de

l'Intérieur que de créer des polémiques à répétition. Devoir porter ostensiblement un badge, c'est trois fois non. C'est de la stigmatisation et cela rappelle les pires périodes de l'histoire. Par contre, avoir sur soi un document d'identité avec une photo, c'est évidemment oui. »

« Les empreintes digitales déjà enregistrées »

Chez Ecolo, le député fédéral Benoît Hellings estime que faire porter un badge aux demandeurs d'asile « ne servira pas uniquement à leur faire montrer patte blanche lorsqu'ils entreront dans leur centre d'accueil. Le but est clairement de leur imposer un signe distinctif pour bien montrer qu'ils sont demandeurs d'asile. »

Ce badge peut-il être utile à l'échange d'informations sur la personne qui le porte ? Le député n'y croit pas. « Lors de sa première entrée dans un pays de l'Union européenne, le réfugié doit se faire enregistrer ses em-

preintes digitales. Par la suite, où qu'il aille on peut donc l'identifier sur base de ce filtre. C'est quand même plus efficace et plus sûr qu'un badge qui n'améliorera rien. C'est juste insidieux pour faire croire à la population que ces gens représentent un danger alors que ce sont eux qui sont en danger. Ce sont des victimes de la guerre, de Duesh et de Bachar el-Assad. »

Porte-parole du PTB, Raoul Hedebouw ne cache pas une certaine « inquiétude » devant « la stigmatisation grandissante des demandeurs d'asile ». « C'est vraiment de la basse politique populiste de la part de Jan Jambon de criminaliser ces gens de la sorte. C'est vraiment la plus mauvaise voie à suivre dans une période de crise où la précarisation de la population l'amène déjà à avoir de plus en plus souvent des réactions de rejet de l'autre. Le badge dont parle le ministre n'a rien à voir avec un document administratif, c'est bel et bien un acte distinctif. » ■

FRÉDÉRIC DELEPIERRE

les réfugiés « D'humiliation en humiliation »

Déclarations de politiques, propositions de loi ou simples rumeurs : les discussions tournent autour de la crise de l'asile devant la porte du centre d'accueil Fedasil du Petit Château à Bruxelles.

Beaucoup d'appréhension et d'inquiétude se lit sur les visages. « *Ce n'est pas bon signe quand des journalistes nous rendent visite* », nous dit un jeune irakien. « *Généralement c'est pour annoncer une nouvelle mesure ou une déclaration du "ministre" de la Migration (sic); et celles-ci sont rarement en notre faveur* », ajoute-t-il. La nouvelle cette fois-ci : le port d'un badge dans la rue pour tout demandeur d'asile.

Salam, la quarantaine, a le look de l'intellectuel irakien. Mèche sur le côté et veste jacquard avec coudières, il est toujours bien soigné. Pour cet universitaire, très engagé en faveur d'un accueil digne des réfugiés, « *nous ne sommes pas à la première humiliation. Surtout en tant qu'Irakiens.* » Il

estime normal de devoir présenter un badge pour accéder au centre et d'avoir ses papiers sur soi. Mais avoir l'obligation de les exhiber, il s'abstient de commenter. « *Que peut-on dire devant l'absurdité d'une telle mesure? Nous allons d'humiliation en humiliation.* »

« Que Francken daigne discuter avec nous »

Pour son ami, qui préfère ne pas rendre publique son identité – il s'agit d'un ancien membre de la garde présidentielle – c'est une provocation de plus. Il invite les politiques à se déplacer dans les centres d'accueil. A aller à la rencontre des demandeurs d'asile. A se soucier des conditions d'hébergement. « *Certes, il y a beaucoup de monde. Les autorités sont dépassées. Mais il faudrait concentrer les efforts*

sur le bien-être de ces personnes qui ont tout laissé derrière elles, qui ont fait un voyage périlleux, et qui vont devoir attendre longtemps avant d'être

dans une situation stable. » Il dit avoir écrit à plusieurs reprises à Théo Francken (N-VA), secrétaire d'Etat à la migration, en dévoilant son identité et en abordant son passé. « *Qu'il daigne nous recevoir une seule fois et discuter avec nous! On se retrouve dans cette situation paradoxale: on a peur de nous alors que nous avons peur!* » Mais il ne se fait pas d'illusion.

Dorian Patout non plus. Cet étudiant de l'UCL, très engagé en faveur des sans-papiers et des migrants, a réagi dès la publication de l'information sur le port d'un badge pour les réfugiés. « *Bientôt de nouveau une étoile jaune pour les Juifs, un croissant pour les musulmans, un triangle rouge pour les gens "trop à gauche"... ?*, s'est-il indigné. *Et dire que lundi, j'ai pris part à la journée sur les réfugiés organisée par l'université, et plus précisément à l'atelier sur comment répondre aux clichés et lutter contre les stéréotypes. Il reste un long travail à faire!* » ■

MAHDIA BELKADI